

RAPPORT DU CONSEIL DE GOUVERNANCE

COOPEOS AG du 29 juin 2021

Composition du CG



- Pierre Escoyez
- Olivier Squilbin
- Béatrice Smal Goffin

Missions du CG: CONTROLE



- Evaluer la conformité des orientations avec les valeurs (développement durable et charte)
- Alerter le CA en cas de divergences avec les valeurs ou les orientations données par l'AG
- Avis sur la stratégie ou questions éthiques
- Rapport à l'AG
- Fonction de contrôle des comptes si pas de commissaire réviseur

Actions du CG en 2021



1. Bilan activité 2020
2. Revue des projets et prospects
3. Analyse des risques et nouveaux défis
4. Vérification des comptes 2020

1. Bilan activité 2020

- En 2020, Coopeos confirme son potentiel dans l'activité chaufferie de forte puissance
 - Chauffer
 - Développements sur les segments de clientèle choisis sur un marché globalement en croissance
 - 6 chaufferies installées en 2020, 2 chaudières signées à installer en 2021
 - Partenariats avec des coopératives citoyennes en prévision de l'épuisement des droits aux subsides UDE
 - Transformer
 - Nouveaux développements expérimentaux (bois scolytés, projet be-circular)
 - Réflexions en cours pour passer de « projets pilote » au « stade industriel » (Intradel, BEP...)
 - Sensibiliser
 - Impact du COVID
 - Définition de la mission « sensibiliser »

1. Bilan activité 2020

Sur le plan financier, COOPEOS

- Termine l'exercice à l'équilibre
- Obtient les financements nécessaires à sa croissance
 - ▣ grâce au concours des institutions de crédits et à l'obtention des subsides UDE
 - ▣ capitaux permanents en croissance (de 1,3 M€ à 2,9 M€) soit 87% du total du bilan
- Enregistre une croissance importante de ses charges financières (8k€ à 40k€) qui se montent à 7% du chiffre d'affaires

2. Revue des projets et prospects



- Focus sur Chauffer > Sensibiliser > Transformer
- Critères implicites de sélection maintenus
 - Valeurs client/secteur (économie sociale, écoles, etc.)
 - Impact environnemental
 - Impact sensibilisation (épargne citoyenne)
 - Impact social (via combustible biomasse)
 - Taille et rentabilité
- Poursuite ouverture vers de nouveaux secteurs (loisirs)
- Poursuite ouverture vers des projets ambitieux et complexes

2. Revue des projets et prospects

- Participations à des **appels d'offre ambitieux** (« Renowatt »)
 - Projets plus importants et plus complexes (chaudière et/ou cogénération)
 - En association avec Cofely (Ex-Engie) - incertitude sur évolution stratégie (rachat par un fonds)
 - Nécessité pour Coopeos de maintenir un contrôle sur la finalité du projet
 - Mise en place de comité de pilotage
 - Maintien d'un contact direct avec le client
 - Rôle fédérateur de Coopeos des entreprises de l'économie sociale autour du projet

- Participation à titre d'expérimentation : 3 ou 4 projets et ensuite évaluation (préservation intégrité valeurs Coopeos, effet de contagion positive, logique d'adhésion plus que d'opposition, etc.)

- Participation projet de **communauté d'énergie** (« GreenDyle »)
 - Concept innovant et très porteur sur le plan européen dans le cadre du Green Deal
 - Place de choix prévu pour les coopératives et les citoyens !
 - Cadre réglementaire évolutif, en construction → incertitudes, rôle clefs des projets pilotes

2. Revue des projets et prospects

- Mobilisation des déchets verts issus des PAC
 - Potentiel élevé (plusieurs dizaines de milliers de tonnes en Wallonie)
 - Mise en place de plateformes dédiquées en partenariat avec intercommunales de traitement des déchets
 - Peu d'évolution des dossiers en 2020
 - Enjeu stratégique à moyen terme pour Coopeos : garantir approvisionnement à un prix maîtrisé
 - Nécessite allocation de ressources internes au niveau Coopeos pour suivre ce dossier stratégique mais complexe

3. Analyse des risques

- Risques opérationnels largement maîtrisés en 2020:
 - Financiers
 - Obtention des subsides UDE ✓
 - Mobilisation de l'épargne citoyenne ✓
 - Solvabilité des clients ✓
 - Ressources humaines
 - Ressources humaines pour suivre la croissance du nombre de projets !!
 - Techniques :
 - Incidents techniques sur les équipements (garantie totale) ✓
 - Evolutions des législations en matière de bois/énergie (actions via FEBHEL, VALBIOM, etc....) ✓

4. Nouveaux challenges

- A court terme: améliorer la rentabilité de l'activité chaufferie pour garantir:
 - Une juste rémunération du travail
 - Une couverture des risques (prix combustibles, défaillance, incidents techniques...)
 - Un cash flow suffisant pour rembourser les dettes échéant dans l'année
 - Un financement de la croissance sur fonds propres (charges financières!)

- Marché en croissance et entrée de nouveaux concurrents -> Définir une nouvelle vision à l'horizon 2025
 - Quelles cibles : parts de marché, régions, segments de clientèle?
 - Quels partenariats pour les projets complexes?
 - Quel avenir pour le tiers investisseur?
 - Comment se différencier des autres concurrents, autrement que par le prix?
 - Comment garantir les appro combustibles en prix, qualité et volume?
 - Comment organiser la chaine de valeur (installer, maintenir, approvisionner ...)

4. Nouveaux challenges



- Mieux connaître et intégrer les attentes des coopérateurs:
 - Attentes en matières d'impacts sociaux et environnementaux
 - Attentes en matière financière (valeur de la part, dividende...)
 - Durée de l'engagement
 - ...

- Partager la vision stratégique avec les parties prenantes:
 - L'équipe
 - Le conseil d'administration
 - Le conseil de gouvernance
 - Les coopérateurs
 - Les partenaires opérationnels (banques, clients, partenaires...)
 - ...

5. Contrôle des comptes



Objets du contrôle

- Organisation en matière administrative et comptable et contrôles internes
- Justification des montants par sondage
- Bien fondé des règles d'évaluation

5. Contrôle des comptes

- A notre avis, les comptes annuels 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la coopérative.

- Remarques:
 - ▣ Changement de méthode de comptabilisation pour les chaufferies TI
 - ▣ Changement de politique d'amortissement en matière d'immobilisé incorporel
 - ▣ Risque de pénalités de retard non provisionné